



**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**

EP



UNEP(DEPI)/MED WG.359/14
5 Mai 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ENGLISH



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Dixième Réunion des Points Focaux pour les ASP
Marseille, France, 17-20 Mai 2011

**Projet de Programme de travail
du CAR/ASP pour 2012-2013**

Note : Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurant n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des Etat, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au trace de leurs frontières ou limites.

© 2011 Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Plan d'Action Méditerranéen
Centre d'Activités Régional pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du leader Yasser Arafat
B.P.337 –1080 Tunis CEDEX. Tunisie
Courriel : car-asp@rac-spa.org

Introduction

Les activités prévues dans ce Programme de travail correspondent à la logique, aux priorités thématiques, aux effets, aux résultats et aux indicateurs de succès approuvés par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone à Marrakech (novembre, 2009) dans le Programme de travail stratégique quinquennal (2010-2014).

Cette approche est fondée sur la conclusion du Bureau des Parties contractantes lors de sa réunion en novembre 2010, selon laquelle le « programme stratégique quinquennal actuel est déjà conçu pour prendre en compte les nouvelles questions relatives aux PAM ».

Cette décision a été prise dans le cadre de la mission du Bureau, qui est de conseiller le Secrétariat pour la préparation du Programme de travail et s'est fondée sur l'évaluation des priorités du programme quinquennal en fonction de l'évolution du contexte international et régional ainsi que sur les progrès attendus au cours du biennium actuellement mis en œuvre par le Comité exécutif de coordination du PNUE/PAM (ECP) sous la direction de l'Unité de Coordination.

Les nouvelles questions qui intéressent le CAR/ASP et qui ont fait l'objet d'une attention particulière dans le programme de travail biennal en cours conformément aux conseils du Bureau et à l'évaluation du PNUE/PAM sont les suivantes :

- Les exigences liées à la réalisation en Méditerranée des objectifs stratégiques (2011-2020) adoptés par la Conférence des Parties (COP10) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) à Nagoya (Japon) relative à la biodiversité marine et côtière ;
- Les implications des progrès réalisés et les étapes suivantes de l'exécution de la feuille de route pour l'application de l'Approche Écosystémique adoptée par la Conférence des Parties en 2008 et considérée comme un principe essentiel dans le programme quinquennal, comme par exemple les politiques intégrées d'évaluation, de contrôle et d'échanges d'informations ; l'adoption de mesures sectorielles prioritaires ; et le développement d'une compréhension plus profonde des principaux services rendus par nos écosystèmes marins et côtiers ;
- La nécessité d'améliorer la cohérence, l'efficacité, la responsabilité et la transparence dans les opérations du PNUE/PAM et de renforcer ses synergies grâce à l'apport de partenaires régionaux et internationaux appropriés qui s'impose en raison d'un contexte de diminution des ressources en MTF et de contraintes fiscales dans de nombreux pays de la région.

Objectifs du biennium

Les activités proposées par le CAR/ASP concernent quatre des six thèmes retenus dans le programme de travail quinquennal du PAM. Les thèmes qui ne sont pas concernés sont le Thème IV relatif à la pollution et le Thème V relatif à la consommation et la production durable.

Voici ci-après un explicatif des activités proposées par le CAR/ASP pour 2012-2013 :

Thème I : Gouvernance

Les activités proposées par le CAR/ASP sous le thème de la Gouvernance visent notamment à aider les pays à évaluer la mise en œuvre du PASBIO et à redéfinir, si nécessaire, les priorités au niveau national et régional. En effet depuis l'adoption du PASBIO en 2003, des évolutions ont eu lieu, tant au niveau des menaces que des réalisations en matière de conservation de la biodiversité marine et côtière, des ajustements pourraient donc s'avérer nécessaires. Par ailleurs, il est important d'harmoniser le PASBIO avec les orientations du Plan Stratégique d'Aichi adopté dans le cadre de la CDB pour la période 2011-2020.

Le CAR/ASP continuera à jouer son rôle dans le cadre du suivi de la liste des ASPIM. Il entreprendra à cet effet l'évaluation des ASPIM conformément à la procédure d'évaluation adoptée par les Parties. Conformément au calendrier adopté dans le cadre de ladite procédure, les ASPIM qui feront l'objet d'évaluation sont : les Réserves marines des Banc des Kabyles et des îles Habibas ainsi que l'aire marine protégée de Portofino.

En matière de collecte et de diffusion de l'information, le CAR/ASP propose de finaliser la mise en place du Centre d'échange méditerranéen sur la biodiversité. La composante de ce centre d'échange basée sur les systèmes d'information géographique est déjà prête et sera mise en ligne prochainement. Le CAR/ASP travaillera pendant le prochain biennium à élaborer les autres composantes du centre d'échange (législation, experts, etc.).

Thème II : Gestion Intégrée de la Zone Côtière

Les activités du CAR/ASP dans le cadre de ce thème se limiteront à la contribution à la mise en œuvre des Programmes d'Aménagement Côtier (PAC).

Thème III : Biodiversité

Le CAR/ASP propose d'accorder une attention particulière dans ses activités pour 2012-2013 aux services fournis par les écosystèmes. Il collaborera à cet effet avec le Plan Bleu pour les bénéfices économiques générés par les aires protégées, ainsi qu'avec la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) sur l'évaluation de la valeur économique des habitats pélagiques et ceux de mer profonde.

Considérant que cette approche est plutôt nouvelle pour la région, des actions de formation seront réalisées pour renforcer la capacité des pays à appréhender la valeur économique des écosystèmes. Ceci aidera les pays à atteindre les objectifs 1 et 2 du Plan Stratégique d'Aichi.

En matière d'assistance aux pays pour la cartographie et le suivi de la biodiversité, le CAR/ASP propose de focaliser ses activités pendant le biennium prochain sur la cartographie des habitats clefs et le renforcement du suivi des espèces non-indigènes. Par ailleurs il continuera à apporter son assistance aux pays pour la mise en œuvre des différents plans d'action pour la conservation d'espèces adoptés dans le cadre de la Convention de Barcelone.

Dans le cadre du renforcement du réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières, le CAR/ASP compte orienter ses activités en 2012 et 2013 vers la facilitation des processus de proposition d'ASPIM dans des zones situées au-delà des juridictions nationales. Ces activités seront une continuation des activités déjà entreprises dans le cadre du projet mis en œuvre par le CAR/ASP avec l'appui financier de la Commission européenne. Le CAR/ASP compte également assister les pays à établir de nouvelles aires marines et côtières protégées et à améliorer la gestion des aires protégées, notamment à travers la formation des gestionnaires. Ces activités seront notamment financées à travers le projet mis en œuvre dans le cadre du Partenariat-Med. Le CAR/ASP, en collaboration avec MedPAN et d'autre partenaire procédera à une évaluation du réseau méditerranéen d'aires protégées marines. Une conférence méditerranéenne sera organisée à cet effet en 2012. Toutes ces activités ont été définies et seront orientées selon les priorités du Programme de travail sur les aires protégées adopté par les Parties contractantes.

Thème VI : Changements Climatiques

Le CAR/ASP compte travailler avec les autres composantes du PAM et les autorités nationales concernées pour développer un programme d'assistance au pays pour faire face au Changements Climatiques et leurs impacts sur les habitats naturels marins et sur les espèces en danger. Il travaillera également sur l'élaboration d'indicateurs relatifs à l'impact des changements climatiques dans les aires protégées. Ce travail sur les indicateurs sera mené en collaboration avec le Plan Bleu.

Thème I: Gouvernance															
Prestation 1.1															
Application effective de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle															
Indicateurs et objectifs:							Objectifs 2012-2103: à formuler à un stade ultérieur								
<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de satisfaction des organes décisionnels et des partenaires (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM) est contrôlé - Systèmes de planification et système interne d'évaluation des performances instaurés - Ressources mobilisées pour appliquer le programme sur 5 ans - Nombre de décisions et politiques élaborées en consultation avec les partenaires - Taux d'accroissement des partenaires entre organisations de la société civile /secteur privé et PAM 															
No	Principales activités	Résultats escomptés	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres	Liens avec les autres activités/projets connexes	Budgets Total (Euro 000)	Ressources								
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)			
							MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	MTF+EC	MedP	OTH	EXT1
1.1.2	Réunion des Points focaux du PAM et réunions des Points focaux des composantes alignées	1.1.2.5 Réunion des Points focaux du CAR/ASP tenue avec succès	Fonds alloués aux traitements/voyages du personnel de conférence, logistique, Points focaux du PAM et des composantes et consultants, élaboration/traduction des rapports des réunions et autres documents	CAR/ASP	Conventions régionales et mondiales du PNUE d'intérêt pour le PAM (CDB, Ramsar);	65						65			
RESSOURCES FINANCIERES TOTALES						65	0	0	0	0	0	65	0	0	0
						HR Total (menmonth)									
RESSOURCES HUMAINES TOTALES						56									

MTF: Fond Spécial pour la Méditerranée; EC: Contribution Volontaire de CE; MedP: Partenariat Stratégique pour le Grand Ecosystème Marin; OTH :Autres Projets avec Fond du PNUE; EXT1: Fond Parallèle Sécurisé; EXT2: Fond Externe à mobiliser.

Les parties sur fond gris reflètent les activités indicatives et les indicateurs tels qu'adoptés par la Seizième réunion des Parties contractantes à Marrakech novembre 2009, dans le Programme de travail stratégique sur cinq ans. Seules les activités et les indicateurs qui sont en rapport direct avec le CAR / ASP sont répertoriés. La numérotation des activités est telle que présentée dans le programme de travail de PAM pour 2012-2013.

Le budget présenté dans ce document est donné à titre indicatif pour le beinnum 2012-2013

Thème I: Gouvernance																	
Prestation 1.2																	
Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles et des stratégies adoptées																	
Indicateurs et objectifs :							Objectifs 2012-2103: à formuler à un stade ultérieur										
- Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés - Stratégie régionale sur les détritres en mer adoptée d'ici à 2011 - Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011 - Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations - Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux gérée d'ici à 2012 - Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés - Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)																	
No	Principales activités	Résultats escomptés	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec les autres activités/projets connexes	Budgets Total (Euro 000)	Ressources										
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)					
							MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	
1.2.1	Politiques, lignes directrices et plans régionaux nécessaires à une application effective de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles et de ses stratégies, adoptés, actualisés et appliqués	1.2.1.6 Programme stratégique de protection de la biodiversité marine et côtière (PAS BIO) révisé et harmonisé, en tant que de besoin, avec le Plan stratégique de la CDB sur la biodiversité 2011-2020 et l'approche écosystémique du PAM	Ateliers de consultation nationaux et 2 ateliers régionaux, services de consultants chargés d'entreprendre des études spéciales, fonds alloués aux traitements/voyages du personnel de conférence, traductions, logistique, participation de délégués financée, préparation/traduction des rapports des réunions	CAR/ASP en consultation avec l'Unité de coordination et d'autres partenaires régionaux		40	20					20					
1.2.3	Rapportage et application efficaces	1.2.3.3 Trois ASPIM évaluées (Réserve marine du Banc des Kabyles/ îles Habibas/ Aire marine protégée de Portofino)	Consultants	CAR/ASP en consultation avec l'Unité de coordination	Projet sur les ASPIM, approche écosystémique du PAM/PNUE	10						10					
							20					30					
RESSOURCES FINANCIERES TOTALES							50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
						HR Total (menmonth)											
RESSOURCES HUMAINES TOTALES							43										

Thème I: Gouvernance																
Prestation 1.3																
Connaissances et informations gérées et communiquées avec efficacité																
Indicateurs et objectifs :											Objectifs 2012-2103: à formuler à un stade ultérieur					
Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et appliquée ; Rapport sur l'état de l'environnement publié tous les deux ans et Rapport sur l'état de l'environnement et du développement publié tous les quatre ans ; Données sur le milieu marin et côtier rendues accessibles aux Parties contractantes ; Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au grand public ; et au moins un symposium par an ; Fonctionnement de l'Infosystème PAM																
No	Principales activités	Résultats escomptés	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec les autres activités/connexes	Budgets Total (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2
1.3.1	Poursuite de la mise en place de l'InfoPam et intégration des éléments constitutifs de l'InfoPam (les éléments constitutifs du système d'information sont revalorisés et intégrés, et la communication interne entre les composantes du PAM est améliorée)	1.3.1.3 Maintenance et poursuite de la mise en place du mécanisme de Centre d'échanges régional et thématique sur la biodiversité et d'un infosystème MedSIG sur la biodiversité	Mémoire d'accord/consultant	CAR/ASP	InfoPam, autre système d'information régional le cas échéant	20	10					5				
1.3.3	Partage et échange des connaissances	1.3.3.2 Rapport thématique sur la biodiversité	Coût de la publication, Services de consultant(s), Atelier régional	CAR/ASP; autorités et instances nationales	AEE, Horizon 2020, Déclaration d'Almeria	15	10					10				
1.3.5	Campagne "Une seule voix" en faveur du PAM/PNUE	1.3.5.2 Initiatives de sensibilisation à la biodiversité marine/côtière, y compris le changement climatique	Coût de la documentation, des conférences, des expositions et manifestations au niveau des pays	CAR/ASP; organisation régionale, autorités et instances nationales	Convention-cadre ONU sur les changements climatiques, Déclaration d'Almeria	20	10									
RESSOURCES FINANCIERES TOTALES						55	30	0	0	0	0	15	0	0	0	
						HR Total (menmonth)										
RESSOURCES HUMAINES TOTALES						47										

Thème III: Biodiversité																
Prestation 3.2																
Conservation et utilisation durables de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après-2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes), espèces menacées et en danger																
Indicateurs et objectifs : - Indicateurs adéquats mis au point - Nombre de changements du statut d'espèces sur la liste des espèces menacées - Nombre de programmes conjoints de conservation d'espèces en danger - Nombre de Parties contractantes ayant des plans nationaux de protection d'espèces en danger - Nombre de plans d'actions menés à bien dans le cadre des plans d'action régionaux - Nombre d'ensembles de lignes directrices élaborés											Objectifs 2012-2103: à formuler à un stade ultérieur					
No	Principales activités	Résultats escomptés	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec les autres activités/projets connexes	Budgets Total (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	MTF+EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2
3.2.1	Assistance aux pays pour la réalisation d'études in situ, de surveillance et de cartographie de la biodiversité	3.2.1.1 Cartographie des herbiers marins et autres formations et habitats d'une importance particulière pour le milieu marin dans les zones méditerranéennes ; élaboration d'un atlas de la répartition des herbiers marins en Méditerranée	Étude in situ, accord de financement à petite échelle avec les pays, consultants, publications	CAR/ASP	PAS BIO, InfoPam, InfoSystème du CAR/ASP	40	20				50	20			50	
		3.2.1.2 Renforcer le système méditerranéen de surveillance des principaux éléments constitutifs de la biodiversité		CAR/ASP	Directives de l'UE portant sur la biodiversité	20	10					10				
		3.2.1.3 Renforcer le mécanisme régional de collecte, compilation et diffusion des informations sur les espèces non indigènes invasives ; mécanisme régional d'échange de données mis en place et opérationnel	Consultants pour la collecte de données, la mise à jour et la diffusion des données ; coordination et travail en réseau	CAR/ASP	Projet GLOBALLAST, PAS BIO, Infosystème du CAR/ASP	10	5					5				

